

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

36^e réunion tenue le 27 mars 2008, à Montréal
600, rue Fullum, 11^e étage, salle Renoir
à compter de 13 h 30

COMPTE RENDU

PRÉSENCES

Commissions scolaires

- M^{me} Ruth Ahern, Commission scolaire Western Québec, PROCEDE
- M. Georges Brissette, directeur de la Communauté apprenante, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- M. Richard Chaurest, directeur général adjoint, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP
- M. Claude Haineault, directeur général, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- M^{me} Isabelle-Line Hurtubise, conseillère, Fédération des commissions scolaires du Québec
- M. Michel Laurendeau, directeur, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- M^{me} Nicole Massé, coordonnatrice FGA et FP, Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière
- M. Wojtek Winnicki, directeur général adjoint à la FP et à la FGA, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

- M^{me} Carole Arseneault, Services à la communauté anglophone, MELS (en remplacement de M. Sam Boskey)
- M. Louis Bernier, directeur par intérim, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC
- M. André Blanchet, directeur, Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation, FPTFC
- M. Smaïl Bouikni, directeur général, Direction générale de la formation professionnelle et technique, FPTFC
- M. Yves Bourassa, directeur, Direction de la gestion sectorielle des ressources, FPTFC
- M^{me} Nora Desrochers, directrice, Direction des programmes et de la veille sectorielle, FPTFC
- M. Denis Royer, directeur, Direction de la planification et de la coordination sectorielles, FPTFC

ABSENCES

- M. Pierre Brunet, directeur, Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- M. Wayne Goldthorp, directeur général, Commission scolaire New Frontiers
- M. Robert Mills, directeur général, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M. Alain Veilleux, directeur général, Direction générale des régions, MELS

INVITÉ

- M. Robert Pleau, conseiller, Fédération des commissions scolaires du Québec

SECRÉTAIRE

- M^{me} Hélène Boucher, Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation, FPTFC (en remplacement de M^{me} Sylvie Demers)

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la 35^e réunion tenue le 30 janvier 2008
3. Suivis au compte rendu de la réunion du 30 janvier 2008
4. État de situation du Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique
5. Rapport des Sous-comités du Comité mixte sur la FP
6. Financement des AEP
7. Liste des programmes d'études approuvés par la ministre depuis le 30 juin 2007
8. Conditions particulières d'admission en mathématique dans les programmes d'études en formation technique
9. Contingentement
10. À la demande du réseau :
 - Certificat de formation métier spécialisé (CFMS) versus les DEP (2^e et 3^e secondaire)
 - Budget de FP annoncé par la ministre des Finances
11. Autres points

M. Bouikni souhaite la bienvenue aux membres du Comité mixte sur la formation professionnelle. Il invite les membres à se présenter.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté après l'ajout au point 11 Autres points, du sujet suivant :

- Ententes interétablissements

Le premier élément du point 10 sera traité après le point 3 de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 35^E RÉUNION TENUE LE 30 JANVIER 2008

Le compte rendu de la réunion du 30 janvier 2008 est adopté avec la modification suivante :

- Au point 11.2, inscrire mesure 30280 au lieu de 3280.

3. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 30 JANVIER 2008

4.4.3 Mise en œuvre des AEP

M. Bouikni informe les membres du Comité que le secteur insistera auprès des autorités ministérielles afin que le rapport d'évaluation sur l'expérimentation de la mise en œuvre des AEP soit rendu disponible rapidement.

4.10 Ententes interétablissements

M. Yves Bourrassa informe les membres du Comité que ce dossier relève des relations de travail. Ce point a été ajouté à l'ordre du jour.

4.11.1 Les travaux sur les compétences transversales

M. Denis Royer mentionne qu'une note à l'intention de la ministre, sur les orientations est présentement en circulation. Les membres du Comité seront informés des développements dans ce dossier, dès que possible.

11.1 Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue

M. Denis Royer dépose et présente un guide de consultation en lien avec les priorités retenues pour l'élaboration du plan d'action 2008-2013 de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

11.2 Faits saillants

M. Raynald Thibeault demande que le Ministère envisage la possibilité de transmettre les faits saillants de la rencontre dans un délai de deux semaines.

11.3 Logiciel de gestion des stages dans le secteur de la Santé

M^{me} Nora Desrochers informe qu'une étude des coûts liés à l'acquisition de ce logiciel est en cours au Ministère. La pertinence du sondage sera évaluée suite aux résultats de l'étude.

11.4 Modification au calendrier des rencontres du Comité mixte sur la FP

La prochaine rencontre se tiendra le 28 mai 2008 à Québec.

4. ÉTAT DE SITUATION DU PLAN DE RAPPROCHEMENT EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

M. Bouikni s'assure que les membres du Comité ont bien reçu le document mis à jour, daté du 6 mars 2008. Aucune question des membres du Comité à ce sujet.

5. RAPPORT DES SOUS-COMITÉS DU COMITÉ MIXTE SUR LA FP

Sous-comité sur les formations de courtes durées en formation professionnelle

M. Louis Bernier informe qu'une rencontre du Sous-comité avec le réseau des commissions scolaires et des représentants du MELS s'est tenue le 10 mars dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 14 avril.

La rencontre du 10 mars a permis de relever que plusieurs demandes des commissions scolaires (présence d'une règle budgétaire AEP, déclaration des activités et des clientèles dans les systèmes du MELS, admissibilité à l'Aide financière aux études) ne peuvent pas être répondues adéquatement, l'AEP n'ayant pas encore de reconnaissance légale par le MELS.

Le Comité mixte donne au Sous-comité le mandat : d'évaluer l'ampleur et les incidences des modifications qui seraient requises au Régime pédagogique de la formation professionnelle et, le cas échéant, à la Loi sur l'instruction publique et de formuler des recommandations au Comité mixte.

Les prochains éléments qui seront traités par le Sous-comité sont la reddition de comptes auprès des Tables interordres et du MELS et les paramètres de répartition budgétaire régionale.

Une rencontre avec le Sous-comité où Emploi-Québec serait également présent (Groupe de coordination AEP) est prévue le 22 avril prochain.

Sous-comité sur l'organisation pédagogique et l'évaluation des apprentissages et des programmes d'études

M^{me} Nora Desrochers informe qu'une rencontre se tiendra en avril dès que le MELS sera en mesure de déposer les éléments de réflexion en lien avec les documents produits pour soutenir le réseau dans l'évaluation des apprentissages.

M. Raynald Thibeault mentionne que le référentiel d'évaluation des apprentissages aux fins de sanction est une production à laquelle tiennent les commissions scolaires.

M. Michel Laurendeau s'interroge sur ce qui pourra être fait dans les commissions scolaires, advenant le retrait d'une telle production.

M^{me} Desrochers rappelle qu'il s'agit d'une réflexion sur cette production, qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de référentiel d'évaluation produit pour tous les programmes d'études professionnelles et que la Loi sur l'Instruction prévoit un partage de responsabilités avec les commissions scolaires au regard de l'évaluation des apprentissages.

Sous-comité sur l'accès des jeunes à la formation professionnelle

M. Denis Royer informe qu'une réunion du Sous-comité a eu lieu le 7 mars dernier. Le Sous-comité souhaite obtenir un mandat du Comité mixte dans le but d'organiser deux journées de concertation, une à Québec et une à Montréal. Elles permettront de créer une banque d'outils, par et pour le réseau, constituée de pratiques porteuses en matière d'attraction, de rétention et de diplomation des jeunes.

Le Comité mixte est en accord avec cette proposition. Le comité organisateur procédera d'ici la fin de la présente année scolaire.

Sous-comité sur la promotion et valorisation de la formation professionnelle et de la formation technique

M^{me} Dominique Cormier est à organiser une rencontre de ce Sous-comité.

Sous-comité sur les suites au Plan de rapprochement en matière de FPT

Une rencontre du sous-comité a été tenue le 25 avril. M. André Blanchet dépose et explique le mandat de ce Sous-comité. Il consiste principalement à recueillir les bonnes pratiques en matière d'organisation des services et d'organisation de la formation. Cette idée est bien reçue de la part du Comité mixte.

Une inquiétude est exprimée en terme de dédoublement possible avec le CNPEPT. Une précision est apportée à l'effet qu'il s'agit d'une circulation d'information qui n'interviendra aucunement dans le processus d'analyse des Plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation.

Sous-comité sur le régime pédagogique et Instruction

M. Denis Royer informe qu'aucune rencontre de ce Sous-comité n'a eu lieu à ce jour.

6. FINANCEMENT DES AEP

M. Yves Bourassa informe qu'une lettre sous la signature de M. Alain Veilleux parviendra aux Tables régionales d'éducation interordres sous peu.

M^{me} Isabelle-Line Hurtubise mentionne que M^{me} Paquerette Gagnon, directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, s'adressera aux directeurs généraux des commissions scolaires, par le biais d'une lettre, pour assurer le suivi.

7. LISTE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES APPROUVÉS PAR LA MINISTRE DEPUIS LE 30 JUIN 2007

M. Bouikni s'assure que les membres du Comité ont bien reçu le document. Aucune question des membres du Comité à ce sujet.

8. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION EN MATHÉMATIQUE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE

M. Denis Royer dépose et présente un document intitulé *Conditions particulières d'admission aux programmes d'études techniques et nouveaux programmes du curriculum au 2^e cycle du secondaire.*

9. CONTINGENTEMENT

M. André Blanchet dépose et présente la liste des programmes d'études contingentés en formation professionnelle pour l'année scolaire 2008-2009. Le Comité accueille favorablement la proposition du Ministère.

10. À LA DEMANDE DU RÉSEAU :

▪ CERTIFICAT DE FORMATION MÉTIER SPÉCIALISÉ (CFMS) VERSUS LES DEP (2^E ET 3^E SECONDAIRE)

M. Denis Royer informe les représentants des commissions scolaires que des discussions sont en cours avec le Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire, qui a la responsabilité de ce dossier afin de valider certaines hypothèses de passerelles des FMS vers les DEP.

Une discussion s'engage sur les aspects positifs et négatifs des hypothèses présentées.

M. Royer s'engage à communiquer l'ensemble des préoccupations des membres du Comité au secteur des jeunes.

▪ BUDGET DE FP ANNONCÉ PAR LA MINISTRE DES FINANCES

À la suite d'une question sur la ventilation des montants annoncés pour la formation professionnelle et technique lors de la présentation du dernier budget provincial, M. Yves Bourassa mentionne que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport annoncera l'affectation des sommes au moment opportun.

11. AUTRES POINTS

11.1 Ententes interétablissements

Une discussion s'engage sur les avantages et les inconvénients des ententes interétablissements.

La souplesse et la rapidité sont les raisons principales pour lesquelles des commissions scolaires optent pour cette solution afin de rendre disponible la formation sur leur territoire.

Le principal inconvénient vient du fait que les élèves sont inscrits dans un autre établissement que celui dans lequel ils reçoivent le service. Cela entraîne des indicateurs de réussite faussés, des difficultés au niveau de la gestion du personnel enseignant et du financement.

M. Bouikni suggère que l'on puisse approfondir cette question à la prochaine rencontre avec les personnes concernées. Cette suggestion est reçue favorablement de la part des membres du Comité.

La séance est levée à 16 h 55.

Hélène Boucher
En remplacement de M^{me} Sylvie Demers
Secrétaire du Comité mixte FP
2008-04-09